

Bon de commande 2025/2026 de la validation du permis de chasser à compléter (Recto)

Code de l'environnement - articles L.423-12 à L.423-21 et R.423-12 à R.423-24

A nous adresser avec le montant des redevances, droit de timbre, cotisations et participations correspondantes (article L. 423-1 du code de l'environnement)

***Références** du (1) : ☐ Permis de chasser original
☐ Duplicata ☐ Certificat provisoire de capacité
☐ Document étranger équivalent

*Numéro : *Délivré le :

*Organisme de délivrance (1) : ☐ ONCFS/OFB

ou ☐ Pays :

ou ☐ Département :

En cas du duplicata précisez les références du permis original :

Numéro : Délivré le :

*Civilité (1) : ☐ Monsieur ☐ Madame

*Date de naissance :

*Commune de naissance :

Et département de naissance :

Ou pays de naissance si né(e) à l'étranger :

☎ : Portable :

Email :

***A compléter obligatoirement**

(1) Cochez la case correspondante

C
A
D
R
E
A

Si des changements sont intervenus dans votre **état civil** ou votre adresse mentionnés ci-dessus, ou s'ils sont incomplets ou incorrects, veuillez compléter ci-dessous :

Nom : Indiquez TOUS vos prénoms(3), selon leur l'ordre à l'état civil :

Prénom 1 : Prénom 2 :

Prénom 3 : Prénom 4 :

Adresse :

Code Postal : Commune :

(3) Un prénom composé doit être saisi dans un seul et même champ

C
A
D
R
E
B

Autorisation de chasser accordée par : (pour mineur et majeur en tutelle)

Père/Mère/Tuteur (2) :

Juge des tutelles (2) :

Le : __ / __ / ____

Signature :

(2) Rayez les mentions inutiles et précisez les nom et prénom du signataire de la présente autorisation

C
A
D
R
E
C

Demande de validation du permis de chasser - Campagne de chasse 2025/2026

LIBELLE	NATURE DE LA VALIDATION		TARIF	CHOIX	MONTANT
Cas 1	Départementale Loir-&-Cher Petit et Grand gibiers		142,95 €	☐	
Cas 2	Départementale Loir-&-Cher Petit gibier uniquement		132,95 €	☐	
Cas 3	Nationale valable pour l'ensemble des espèces chassables, sauf droit local Sanglier : Départements n° 57-67-68 ⁽³⁾		220,80 €	☐	
Autres cas	Autre département : Consulter "Allo permis 41" pour connaître les tarifs	Temporaire du : __ / __ / __ au : __ / __ / __ ☐ Département 41 ☐ Autre département : N° : Nom :		☐	
Frais	Frais de dossier obligatoire		5,00 €	☒	5,00 €
Option	Assurance chasse - Monceau Assurances (document d'information à retrouver sur notre site : www.chasseurducentrevaleloire.fr/fdc41/permis-de-chasser)		22,00 €	☐	
MONTANT TOTAL A REGLER A L'ORDRE DE "REGIE CHASSE 41" :					

C
A
D
R
E
D

(3) « **Contribution Sanglier droit local** » : Tout chasseur devra s'acquitter d'une participation individuelle au titre des dégâts de Sanglier, pour chasser le Sanglier dans ces 3 départements. Le chasseur doit préciser lors de sa demande de validation auprès de quel département (57-67-68) il veut acquitter sa « contribution Sanglier droit local ».

TSVP

Bon de commande 2025/2026 de la validation du permis de chasser à compléter (Verso)



Je souhaite
(Cochez la case
correspondante)

- A** - Ne pas chasser la Bécasse ☐
- B** - Un « carnet de prélèvement Bécasse » papier ☐
- C** - Déclarer mes prélèvements Bécasse sur un smartphone avec l'application CHASSADAPT * ☐



- ▶ Si aucune des cases A ou B n'est cochée, vous ne pourrez pas chasser la Bécasse faute de support de déclaration.
- ▶ Tout choix d'un carnet papier est définitif, il n'est pas possible de basculer sur Chassadapt en cours de saison.

***L'usage de l'application smartphone CHASSADAPT est obligatoire pour enregistrer les prélèvements des espèces soumises à gestion adaptative (la liste des espèces concernées est disponible dans l'application).**

C
A
D
R
E

DECLARATION DES CAUSES D'INCAPACITE OU D'INTERDICTION FAISANT OBSTACLE A LA VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER

**La validation du permis de chasser n'est pas
accordée :**

- Aux personnes mentionnées aux points 1° à 9 ° de l'article L 423-15 du Code de l'environnement.
- Aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R423-25 du Code de l'environnement.

**Le signataire est informé que quiconque aura
obtenu ou tenté d'obtenir indûment la
validation d'un permis de chasser, sera puni
des peines prévues par l'article 441-6 du code
pénal (deux ans de prison et 30 000 euros
d'amende).**

DOCUMENT DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER DECLARATION SUR L'HONNEUR

L'attestation d'assurance en responsabilité civile, couvrant les risques liés à la pratique de la chasse, doit être présentée avec le document de validation du permis de chasser et le permis de chasser lors de tout contrôle en action de chasse.

L'attestation ci-dessous doit être dûment complétée, datée et signée ;

Je soussigné(e) :

- Certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions de la déclaration ci-contre sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser ne m'est applicable,
- Déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance français en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse,
- Demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de chasse citée en référence en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées au recto de ce document.
- Je certifie sur l'honneur n'être titulaire que d'un seul Carnet de Prélèvement Bécasse.

Fait à :

Le :

Signature du demandeur

C
A
D
R
E
F

" La loi informatique et libertés modifiée du 6 janvier 1978 s'applique à toutes les réponses et les données personnelles collectées sur ce document. Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier dans le cadre de notre mission et de notre obligation contractuelle.

Les modalités de traitement et vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement sont précisés par notre politique de confidentialité accessible via le lien/l'adresse : <http://www.chasseurducentrevallde Loire.fr/fdc41/base-documentaire>.

Le droit d'opposition ne s'applique pas au fichier FINIADA auquel la demande de validation du permis de chasser est soumise pour contrôle."

Pour information - Détail du coût du permis annuel 2025/2026 en Loir-et-Cher :

	Départemental		National
	Petit et Grand Gibiers	Petit Gibier	Valable pour l'ensemble des espèces chassables (sauf droit local 57-67-68)
Cotisation fédérale Loir-&-Cher	74,00 €	74,00 €	104,95 €
Cotisation départementale Grand Gibier	10,00 €		
Part forfaitaire FNC			56,90 €
Taxe et redevance cynégétiques	58,95 €	58,95 €	58,95 €
Frais de dossier	5,00 €	5,00 €	5,00 €
TOTAL	147,95 €	137,95 €	225,80 €